

Réflexions missions de la commission 1

Qualité, Développement des compétences et des qualifications

Réunion du vendredi 21 juin 2019

L'Etat, la Région, les organisations professionnelles et syndicales représentatives au plan national et interprofessionnel, réfléchissent sur la nécessité de définir une feuille de route du CREFOP pour la période 2020-2022. Cette feuille de route doit tenir compte des réformes et des plans mis en œuvre. Le CREFOP apparaît à tous comme le lieu adéquat pour synthétiser les échanges et les points de vue.

La feuille de route pourra se définir autour de trois priorités englobant de façon transversale les périmètres des thèmes de l'orientation, de la formation, de l'emploi, de l'économie :

- 1- Adapter les nouveaux dispositifs à la réalité et aux besoins des territoires,
- 2- Mobiliser les ressources et les compétences de tous les acteurs normands au service du développement de l'emploi et de la sécurisation des parcours professionnels,
- 3- Renforcer l'efficacité des politiques Emploi-Formation-Orientation Professionnelles conduites dans les territoires.

De ce fait, les missions de la Commission Qualité, développement des compétences et des qualifications pourraient être amené à évoluer.

Thématiques développées :

- Formations continues tous publics : jeunes, seniors, salariés, demandeurs d'emplois, travailleurs non-salariés et personnes sous-main de justice
 - o PACTE régional d'investissement dans les compétences normand (traité principalement au sein de la commission ad 'hoc)
 - o Compte personnel de formation – CPF : évolution et suivi – lien avec la CDC et les OPCO
 - o Transition Pro ou CPF de transition professionnelle : mise en œuvre et développement
 - o Suivi des travaux OPCO et CPIR (Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale)
- Mise en place des outils relatifs à la qualité des formations :
 - o AGORA en Normandie
- Apprentissage –Alternance :
 - o Evolutions des compétences Etat- Région-OPCO
 - o Organisation des formations en apprentissage sur le territoire normand
 - o Elaboration du Schéma régional de l'Alternance
 - o Observation de l'apprentissage et de l'alternance en région
- Plan régional de lutte contre l'illettrisme :
- Certification CLéA : suivi
- FEST : formation en situation de travail : suivi et valorisations des expérimentations
- CEP : Critères normands Appel d'offres France Compétences